

# REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION - CYCLE 2 – FRANÇAIS - CP

## 1. LANGAGE ORAL

### 1.1 Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte (en lien avec la lecture)

Pour permettre aux élèves de s'engager dans l'écoute et de maintenir leur concentration, l'annonce préalable de l'objet de l'écoute est essentielle.

#### CP

Les élèves apprennent à mobiliser leur attention en fonction du but annoncé au préalable.

Dans des conditions d'écoute favorables, les élèves prennent progressivement conscience des distracteurs possibles (présence d'images, bruit, objets à toucher...), pour les intégrer et développer ainsi leur attention.

La taille du groupe, la durée de l'écoute, la proximité du thème évoqué avec le vécu des élèves sont des facteurs de progressivité.

La diversité des objets du propos permet l'ajustement de la progression : consignes simples, devinettes, explications, informations, présentations, récits...

Les élèves commencent à comprendre les conditions d'efficacité d'une écoute.

Les élèves apprennent également les mécanismes de la mémorisation.

Dans les activités qui prolongent les situations d'écoute, les élèves reformulent, explicitent, récapitulent, répètent, réalisent, dessinent (etc.) pour affiner et construire leur compréhension, avec le guidage du professeur.

### 1.2 Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte (en lien avec la lecture)

#### CP

Un climat de classe serein est indispensable à une écoute et à une prise de parole de la part de chacun des élèves.

Les conditions d'efficacité des prises de parole font l'objet d'un enseignement explicite qui comprend un guidage important de la part du professeur dans un premier temps. Les élèves expérimentent les variations de la voix en fonction de l'effet désiré. Ils apprennent à articuler les mots, à lever le regard en direction de leur auditoire, même lors de lecture à voix haute (préparée). Ils reçoivent des conseils explicites sur la présentation d'un objet, d'un livre.

Les élèves comprennent progressivement qu'une prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier leurs propos. L'organisation de la classe en groupes restreints en début d'année est préférable, notamment pour engager les petits parleurs à oser prendre la parole.

La taille de l'auditoire augmente au fur et à mesure de l'année.

L'enregistrement suivi d'une écoute ou d'un visionnement favorise l'analyse des progrès des élèves.

Tout au long de l'année, les élèves mettent en voix et récitent des comptines, poèmes, textes. Les techniques de mémorisation et de restitution ont préalablement fait l'objet d'un enseignement explicite, dans le cadre des activités quotidiennes de la classe.

La mémorisation peut être consolidée en dehors de la classe.

### 1.3 Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)

L'espace social de la classe est un lieu privilégié pour expérimenter des situations d'échanges variées. Les règles de prise de parole et d'échanges sont élaborées collectivement puis affichées dans la classe. Elles évoluent tout au long du cycle et peuvent être un outil de liaison d'une classe à l'autre. Maintenir un cadre exigeant quant aux contenus des échanges permet plus rapidement aux élèves de prendre conscience des fonctions de l'oral.

Les situations d'échanges proposées en classe font l'objet d'une réflexion lors de la préparation de la séance et doivent avoir pour but d'enrichir le lexique, les structures de phrases et les organisateurs de discours. La correction des structures syntaxiques erronées est systématique pour permettre à l'élève de mémoriser correctement les formulations attendues. Réalisée par le professeur en début du cycle, elle pourra être progressivement prise en charge par les élèves.

## CP

Les situations d'échanges sont variées et l'écoute fait l'objet d'un enseignement. En début d'année, les élèves répètent et reformulent fréquemment ce qui vient d'être dit en restant dans le contexte des propos précédemment tenus. Au fur et à mesure de l'année, les élèves questionnent, interrogent, complètent, transforment le propos d'un autre élève.

Progressivement, les élèves apprennent à exprimer un point de vue (à propos de l'interprétation d'un texte ou dans la régulation de la vie de classe).

Dans des situations adaptées, les élèves emploient les temps du passé (passé composé, imparfait), utilisent des organisateurs de discours et un lexique spécifique au contexte du domaine d'apprentissage.

### 1.4 Adopter une distance critique par rapport au langage produit

#### CP

Dans un climat de confiance, les élèves acceptent le regard critique du professeur ou d'un élève. Ils cherchent à améliorer une formulation.

Les élèves élaborent, partagent et explicitent les critères d'une prise de parole réussie. Ils participent à l'évaluation des prestations orales.

## 2. LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

### 2.1 Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

#### *En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire*

#### CP

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves réactivent à la rentrée leurs habiletés sur le découpage des mots en syllabes.

Puis, les enfants qui ont encore des difficultés à isoler les phonèmes-consonnes dans les syllabes travaillent cette compétence **en tout début d'année** (la conscience phonologique ayant été développée en grande section de maternelle).

La capacité à segmenter des syllabes simples (CV : consonne-voyelle, VC, CVC) en phonèmes et à fusionner des phonèmes pour trouver la syllabe correspondante facilitera fortement l'apprentissage du code alphabétique

L'apprentissage systématique des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) s'effectue tout au long de l'année et débute dès la rentrée à un rythme soutenu de 2 correspondances par semaine à partir de graphèmes réguliers, fréquents et facilement prononçables pour atteindre 12 à 15 CGP **en fin de période 1**.

**En période 1**, les élèves décodent des syllabes puis des mots simples. Ils accèdent à la compréhension du code de l'écrit grâce à des phrases puis des textes que les élèves sont capables de déchiffrer en fonction de la progression de l'étude des CGP. Cet apprentissage est progressivement automatisé, en lien avec des activités d'écriture.

Tout au long de l'année, l'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques visant à automatiser le décodage.

Les élèves prennent appui sur les éléments de morphologie étudiés (familles de mots et affixes) pour identifier plus rapidement des mots.

### 2.2 Comprendre un texte et contrôler sa compréhension (*en lien avec l'écriture*)

#### CP

**En périodes 1 et 2**, des textes lus par le professeur font l'objet d'un enseignement de la compréhension dans la continuité de l'école maternelle (rappels de récits, recherche d'informations et justification, repérage des personnages et de leurs états mentaux, caractérisation, échanges guidés, représentations diverses : dessin, mise en scène...).

L'apprentissage du décodage autonome de mots et de courtes phrases permet de travailler l'intégration du sens au sein de la phrase. **En périodes 3-4-5**, la progression dans l'étude des CGP permet aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables.

Les activités de compréhension de textes entendus se poursuivent pour permettre aux élèves d'accéder à des textes plus complexes qu'en lecture autonome.

Tout au long de l'année, l'enseignement explicite de la compréhension permet aux élèves de développer le contrôle

de la compréhension.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année.

**En début d'année**, les textes et les ouvrages sont lus par le professeur et permettent de poursuivre la constitution d'une première culture des textes du patrimoine et de la littérature de jeunesse. La progression est bâtie autour des personnages, des structures de récit, des scénarios-types dont la complexité augmente au fil de l'année. Ce travail favorise la compréhension de textes lus en autonomie. **En période 3**, les élèves lisent eux-mêmes des œuvres adaptées à leur capacité de lecture.

L'étude de la langue est intégrée aux activités de lecture. **Dès le début de l'année**, l'attention des élèves est orientée vers la prise en compte et la mémorisation de l'orthographe des mots décodés. L'étude de la syntaxe des phrases et la mémorisation de l'orthographe des mots simples favorise la compréhension (par exemple, la recherche du sujet pour savoir de qui ou de quoi il est question dans la phrase).

L'enrichissement du vocabulaire est un objectif majeur tout au long de l'année, en appui sur les listes de fréquence et les textes lus.

## 2.3 Pratiquer différentes formes de lecture

### CP

La lecture du professeur se poursuit dans la continuité de l'école maternelle jusqu'à ce que les compétences de décodage permettent aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables.

Les élèves apprennent à découvrir puis à se fixer un objectif avant de s'engager dans la lecture diversifiée de textes (lecture fonctionnelle, documentaire, lecture de textes de fiction de genres variés).

Les élèves sont familiarisés avec les usages, les lieux et les acteurs du livre et de la lecture. Ils fréquentent des bibliothèques grâce aux partenariats, en favorisant la participation des familles.

## 2.4 Lire à voix haute

Dans le domaine de la lecture à voix haute, la progressivité porte sur la longueur des supports proposés, sur la variété des genres de textes et sur les modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs). Il s'agit de développer la vitesse et la fluidité dans des séances spécifiques mais aussi l'expressivité de la lecture (cf. partie « Langage oral »).

### CP

La lecture à voix haute est une activité essentielle pour faire progresser les élèves qui maîtrisent le décodage, mais qui restent lents en lecture de textes.

À partir des **périodes 3 ou 4** au plus tard, ces élèves doivent lire à plusieurs reprises (5 fois par exemple) des textes de plus en plus longs, jusqu'à parvenir à une fluence d'au moins 50 mots par minute **en fin d'année**.

En moyenne, leur parcours en fluence nécessitera une quarantaine de textes, en partant de petits textes simples et courts (30 mots) et en terminant par des textes de 80 mots environ.

# 3. ÉCRITURE

## 3.1 Copier (en lien avec la lecture)

### CP

Tout au long de l'année, les élèves étudient le tracé de chaque lettre (sens de rotation, place sur la règle) au fur et à mesure de l'étude des CGP (s'assurer que le tracé normé des lettres est le même qu'en maternelle).

Par un enseignement explicite du professeur, les élèves maîtrisent progressivement le tracé des lettres cursives, leur enchaînement et la fluidité du geste sur un support Seyès standard.

La réglure de 3 mm est proposée **en début de CP** pour évoluer progressivement vers une réglure de 2,5 mm puis une réglure standard de 2 mm à partir de la **période 3** pour les élèves qui en sont capables. Il ne s'agit pas de contraindre artificiellement la taille de l'écriture avant que l'élève soit capable de gérer cet espace.

**En période 3**, les élèves apprennent le tracé des majuscules cursives dont ils ont besoin pour rédiger. Dans les autres cas, ils utilisent les majuscules d'imprimerie.

Les élèves transcrivent un texte de l'écriture scripte vers l'écriture cursive dès le début de l'année avec l'aide d'outils (alphabets divers).

Ils copient lors d'activités fréquentes et diverses, pour s'entraîner aux gestes d'écriture et mémoriser les formes orthographiques des mots.

Ils apprennent des stratégies de copie enseignées de manière explicite (en effaçant le support au fur et à mesure par exemple).

**En période 1**, ils copient quelques mots.

Progressivement, le nombre de mots augmente, la mise en page comporte des sauts de ligne et la proximité du modèle diminue. Ils parviennent à copier quelques phrases courtes **en période 5**.

Sous le guidage du professeur, les élèves sont amenés à vérifier la conformité de leur copie par comparaison avec le modèle. Ils apprennent à repérer les oublis (ponctuation, mots, lettres).

Les élèves transcrivent avec le traitement de textes quelques phrases courtes en utilisant les virgules, les points, les apostrophes et les guillemets, introduits au fil de l'année.

### **3.2 Écrire des textes en commençant à s'appropriier une démarche (en lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue)**

**CP**

Dans la continuité du travail de l'école maternelle sur les essais d'écriture, les élèves écrivent dès le début de l'année. Ils écrivent lors d'activités ritualisées : écrire un mot, un groupe de mots, une phrase du jour...

Avec le guidage fort du professeur, ils comprennent la démarche d'écriture de texte (les échanges préparatoires sont importants). Les propos des élèves encore trop peu autonomes peuvent être transcrits par le professeur. Ils apprennent explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...).

Les élèves rédigent des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Ils s'appuient sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, les élèves énoncent sans erreur les phrases qu'ils veulent écrire et retiennent la cohérence d'un court récit.

Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte.

Les élèves découvrent différents genres ou formes de textes (textes narratifs, lettres, textes poétiques, documentaires, argumentatifs, recettes, règles de jeu...) pour en dégager les caractéristiques.

Les élèves utilisent progressivement des connaissances sur la langue dans leurs écrits, en s'appuyant sur les outils constitués au fil de l'année (affichages, cahiers de références, répertoires...).

### **3.3 Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (en lien avec l'étude de la langue)**

**CP**

Le guidage du professeur est fort. Le recours aux outils à disposition dans la classe fait l'objet d'un enseignement explicite.

Par la lecture à voix haute du professeur, les élèves repèrent, **dès le début de l'année**, si leur texte a du sens (oubli de mots, idées confuses) et s'il est cohérent (omissions, redites...).

La révision de l'écrit permet de focaliser l'attention des élèves sur la gestion de l'orthographe. Les erreurs peuvent être signalées par le professeur, de manière à alléger la charge cognitive.

Progressivement, les élèves comparent avec d'autres textes écrits. Ils sont amenés à identifier eux-mêmes les erreurs concernant des notions étudiées explicitement. Ils opèrent les corrections nécessaires à l'aide des outils présents dans la classe (affiches, cahiers de références...).

## 4. ÉTUDE DE LA LANGUE

### 4.1 Passer de l'oral à l'écrit (en lien avec la lecture)

#### CP

La compréhension des relations entre l'oral et l'écrit prend appui sur les acquis de la maternelle. Il est nécessaire de s'assurer de la maîtrise du principe alphabétique de la langue **dès le début du CP**. Les élèves doivent pouvoir se représenter les liens entre la langue orale et la langue écrite, avoir compris que l'écrit code l'oral.

**Dès la première semaine**, les élèves abordent l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes. Ils étudient 14 CGP **en période 1**. Ils ont étudié toutes les CGP **en fin d'année**.

**Dès la période 2**, les élèves identifient la valeur sonore de certaines lettres (s, c, g) selon le contexte. Leur mémorisation est entraînée et soutenue dans des situations de lecture et d'écriture.

Ils apprennent progressivement les graphèmes complexes ainsi que les graphèmes dans lesquels les lettres sont inversées (tar/tra). Leur mobilisation régulière permet d'en consolider l'appropriation progressive.

Leur attention est portée sur les lettres « qui ne s'entendent pas ».

### 4.2 Construire le lexique

#### CP

**Dans la continuité de l'école maternelle**, les élèves acquièrent d'abord du vocabulaire à l'oral. Ils développent progressivement un capital lexical qui est d'abord reconnu (vocabulaire passif) puis utilisé (vocabulaire actif), dans des situations orales (activités de rappel de récit), puis écrites (réemploi de mots découverts). En lecture, les élèves découvrent des mots nouveaux tout au long de l'année et les mobilisent dans d'autres contextes.

Les élèves découvrent le sens des mots (contexte, synonymie, antonymie) et leur morphologie (mots de la même famille).

Les élèves sont sensibilisés à l'oral par le professeur aux niveaux de langue (familier et courant).

Les élèves utilisent différents outils de classement (corolles lexicales) et d'organisation (individuels ou collectifs), y compris numériques.

Ils découvrent les fonctions et l'usage du dictionnaire grâce au professeur qui verbalise devant eux ses intentions et donne à voir les procédures pour y parvenir. Une définition lue par le professeur permet d'enrichir leur connaissance d'un mot.

### 4.3 S'initier à l'orthographe lexicale

#### CP

**Dès le début de l'année**, les élèves mémorisent l'orthographe de mots fréquents à partir d'activités orales et écrites spécifiques (épellation, copie et dictée de mots sous toutes leurs formes). La mémorisation orthographique s'appuie d'abord sur la connaissance des CGP étudiées.

Tout au long de l'année, ils mémorisent l'orthographe du lexique le plus couramment employé dans les activités scolaires et les apprentissages disciplinaires (cf. listes de fréquence orthographiques).

Ils mémorisent progressivement l'orthographe de mots irréguliers dont le sens est connu et mobilisé dans les apprentissages.

Ils encodent des mots invariables fréquents en s'appuyant sur les CGP étudiées.

Les élèves regroupent des mots (issus de listes de fréquences) pour constituer des corpus selon des critères variés (mots nombres, jours de la semaine, mots servant à localiser...) afin d'en mémoriser l'orthographe.

### 4.4 Se repérer dans la phrase simple.

#### CP

**Dès la période 1**, les élèves sont sensibilisés à l'oral à l'ordre des mots pour saisir l'unité de sens de la phrase.

Au fil de l'année, ils s'appuient sur la lecture et la ponctuation pour distinguer ligne et phrase. Les élèves s'approprient progressivement la notion de phrase qui s'appuie sur la cohérence sémantique.

Les élèves identifient peu à peu le sujet et le verbe à partir du travail mené en compréhension (de qui ou de quoi on parle, ce qui en est dit, ce qui se passe).

Les élèves commencent à identifier et à nommer les noms, les déterminants (genre et nombre sont reconnus) et les verbes. Ils constituent des corpus (adjectifs qualificatifs, mots invariables, pronoms personnels sujets) à partir des

textes étudiés. Par des manipulations et des catégorisations, ils commencent à percevoir les propriétés des classes grammaticales, sans les nommer.

Par la lecture de l'adulte, les élèves reconnaissent les trois types de phrases.

Ils en perçoivent les caractéristiques par des activités de manipulation et de catégorisation.

Ils observent et marquent la ponctuation de fin de phrase dans les situations de copie et de dictée.

## 4.5 Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

### CP

Les élèves exercent leur vigilance orthographique à partir de situations de dictée de mots ou de phrases, dictées du jour, écrits liés à des projets, écrits de travail. Ils observent et questionnent les formes récurrentes et les analogies.

**À partir de la période 2** et tout au long de l'année, en lien direct avec le travail mené sur les différents composants de la phrase, les élèves sont amenés à repérer et identifier les régularités audibles (masculin/féminin) puis visibles (singulier/pluriel) dans certaines chaînes d'accord (genre et nombre pour le groupe nominal).

Les élèves découvrent et repèrent les relations sujet-verbe dans des situations audibles : *nous ... ons, vous ... ez*.

**À partir de la période 3**, les élèves observent et se familiarisent à l'oral avec les différentes formes des verbes être et avoir, au présent. Ils

commencent à les mobiliser à l'écrit en s'appuyant sur la mémorisation des CGP.

Ils observent et constituent des collectes régulières de formes verbales pour les verbes du 1er groupe et pour les verbes irréguliers du 3e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre). Ils les répertorient et les utilisent peu à peu à l'écrit.

**À la fin de l'année**, les élèves orthographient correctement quelques formes verbales mémorisées.